

PREFECTURE
DES BOUCHES-du-RHONE

République Française

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION
COMMUNALE ET DE L'ENVIRONNEMENT
4ème BUREAU

ABR OAOI MINÉRALOGIQUE DE MARSEILLE
- 4 AVR 1978
REG. A-N°

Installations classées soumises
à autorisation

N° 32-1977 A

A R R E T E

LE PREFET DE LA REGION DE PROVENCE, ALPES, COTE-D'AZUR,
PREFET DES BOUCHES-du-RHONE,
COMMANDEUR DE LA LEGION D'HONNEUR,

VU la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installa-
tions classées pour la protection de l'environnement,

VU le décret n° 77-1133 du 21 septembre 1977, et notamment
son article 11,

VU la demande présentée par la "COMPAGNIE CHIMIQUE DE LA
MEDITERRANEE" (COCHINE), domiciliée 13130 à BERRE-L'ETANG

en vue d'être autorisée à porter de 72.000 à 105.000 t/an, la capacité
de production de polyéthylène basse densité de son usine de BERRE-
L'ETANG

constituant une installation classée soumise à autorisation,

CONSIDERANT que les résultats de l'enquête publique sont
parvenus à la Préfecture des Bouches-du-Rhône le 23 Novembre 1977

CONSIDERANT qu'à l'issue du délai de trois mois prévu par
la loi, les informations rassemblées sur l'affaire ci-dessus visée
ne permettent pas de prendre une décision à son sujet en parfaite
connaissance de cause,

CONSIDERANT qu'il y a lieu, en conséquence, de les compléter
par des renseignements supplémentaires, dont la collecte nécessite
un nouveau délai,

SUR la proposition du Secrétaire Général des Bouches-du-Rhône,

A r r ê t e :

ARTICLE 1er. Le délai d'instruction de l'affaire susvisée,
qui doit expirer le 23 février 1978 est prolongé pour une
durée de quatre mois.

ARTICLE 2.- Le Secrétaire Général des Bouches-du-Rhône,
le Sous-Préfet d'Aix-en-Provence, le Maire de BERRE-L'ETANG,
l'Ingénieur en Chef des Mines, Chef du Service Interdépartemental
de l'Industrie et des Mines

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du
présent arrêté.

Le Maire, sera, en outre, chargé de son affichage dans les
lieux accoutumés.

MARSEILLE, le 22 FEV. 1978

POUR LE PRÉFET
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,

Guy MAILLARD

POUR COME CONFORME
Le Chef de Bureau,



mf
Mathilde FERRERO